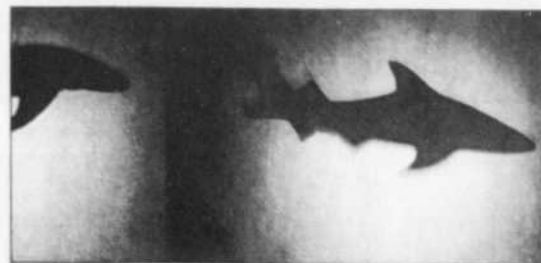


MÉDIAS

Le sport, c'est meilleur
en groupe
Page B 7



CULTURE

Vasistas: peu de moyens,
beaucoup de bien
Page B 8

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

FINANCE



Gérard Bérubé

Emprunt REER

Dernière semaine REER et manque de capitaux? Il y a l'emprunt. En supposant que la capacité de remboursement et que le niveau d'endettement ne causent pas de problème, l'emprunt devient préférable à ne pas cotiser du tout. Il est vrai que l'intérêt sur l'emprunt contracté aux fins de contributions à un REER n'est pas déductible. Mais nombre d'institutions financières vont octroyer leur prêt à un taux avoisinant leur taux préférentiel (3,75 %), surtout si les produits REER sont achetés auprès de la même institution. Avec un taux, disons, de 4 % et un rendement potentiel d'environ 10 % que l'on peut espérer obtenir cette année si l'investissement est canalisé vers un placement boursier, l'écart est, on ne peut plus favorable.

A ce premier avantage s'ajoute celui du retour d'impôt. Entre 1500 \$ et 2000 \$ sur une contribution de 5000 \$, selon le taux d'imposition. Ce retour d'impôt peut être mis à contribution dans le remboursement du prêt. Puisque l'intérêt n'est pas déductible, il est conseillé de rembourser rapidement ce prêt. Mais compte tenu du recul du loyer de l'argent à des niveaux jamais vus en 40 ans, ce conseil est moins pertinent.

À ce différentiel de taux (d'intérêt et de rendement) favorable à l'emprunt pour contribuer à un REER, à cet autre avantage découlant du retour d'impôt, il faut ajouter la vitesse d'accumulation du patrimoine au sein d'un REER, la roue des rendements composés étant accélérée par le fait que le rendement s'y accumule à l'abri de l'impôt.

Ce type de prêt est généralement consenti par les institutions financières pour de petites sommes (5000\$ et moins). Et il est de courte durée, portant généralement une échéance d'un ou deux ans. Peut-on pousser plus loin? Et devrait-on emprunter afin de puiser dans notre banque de contributions permises mais non utilisées?

Lorsque le contribuable n'effectue pas sa contribution maximale permise, cet excédent s'accumule. Il peut s'accumuler ainsi d'année en année, et ce, sans limite de temps. Les personnes admissibles peuvent emprunter jusqu'à 50 000 \$ à un taux correspondant généralement au taux préférentiel de l'institution, pour une période de remboursement pouvant s'étendre jusqu'à dix ans. Des institutions étendent la période de remboursement jusqu'à 15 ans.

Un exemple, en supposant un taux d'imposition de 40 %. Vous empruntez 20 000 \$ pour cotiser à votre REER à même les contributions permises mais non utilisées. Votre retour d'impôts est de 8000 \$, auquel s'ajoute un rendement de 43 443 \$ sur 15 ans, en supposant un taux de rendement annuel de 8 %; soit un total de 51 443 \$. Entre-temps, la facture d'intérêt sur le prêt (en supposant un taux de 3,75 % par année, en moyenne, sur 15 ans) s'élève à 6686 \$, soit un différentiel de 44 757 \$.

Les chiffres sont intéressants. Il existe toutefois trois limites à cet endettement massif afin de puiser dans cette banque de cotisations non utilisées. La première, on l'a dit, découle du fait que l'intérêt sur ce type d'emprunt n'est pas déductible. Mais cette limite est nuancée aujourd'hui compte du bas niveau du loyer de l'argent.

La deuxième s'inspire directement de l'existence de l'impôt minimum. Les contraintes afférentes à l'impôt minimum vont s'activer lorsque la contribution au REER dépasse environ 40 000 \$ (un seuil qui a été abaissé à 25 000 \$ au Québec).

L'impôt minimum a été introduit afin de répondre à ces critiques voulant que de nombreux contribuables à revenu élevé pouvaient payer peu ou pas d'impôts en recourant massivement aux abris fiscaux. Ainsi, le mécanisme va s'activer si un retour d'impôts vient annuler un revenu imposable. Il faudra alors calculer séparément l'impôt minimum et l'impôt régulier, et payer le plus élevé des deux montants.

Au fédéral, l'impôt minimum se calcule à partir du revenu imposable, auquel sont rajoutées les déductions au titre d'abris fiscaux et la tranche non imposable des gains en capital, en utilisant une exonération de 40 000 \$ (de 25 000 \$ au Québec) et en calculant ensuite l'impôt fédéral au taux de 17 % (de 22 % au Québec).

Il faut retenir cependant que si un impôt minimum est payé au cours d'une année donnée, l'excédent de cet impôt sur l'impôt régulier constitue un «report d'impôt minimum» qui peut être utilisé au cours des sept années suivantes, si l'impôt régulier venait alors à excéder l'impôt minimum.

Troisième obstacle: le niveau du revenu imposable. Le taux marginal d'impôt oscille entre 48,7 % et 13,4 %. Si une contribution importante au REER a pour effet d'abaisser le revenu imposable, le retour d'impôt afférent sera calculé en fonction du taux marginal applicable à ce revenu imposable.

Ce texte s'inspire d'une chronique publiée sur le site Quicken.ca

À la fine pointe de l'infiniment petit

Le Groupe Minutia a l'ambition de s'imposer comme le leader au Canada dans les matériaux nanotechnologiques

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Sabin Boily est un grand gaillard originaire d'Alma au Lac-Saint-Jean qui aura 37 ans le mois prochain. En 1999, il fonda le Groupe Minutia, qui n'avait au départ qu'un seul employé, lui-même. Il positionnait son entreprise à la fine pointe de l'infiniment petit, dans les nanotechnologies. «Plusieurs créent des compagnies, mais lancer une nouvelle industrie, c'est beaucoup plus rare», affirme cet homme avec une assurance à la hauteur de sa vision.

La démarche de M. Boily n'a vraiment rien d'improvisé. On peut même dire qu'elle a des assises scientifiques indiscutables. Il suffit de voir son bagage universitaire, sa motivation et son dynamisme pour se laisser convaincre que cet entrepreneur ne se contentera pas d'être dans les wagons de tête. Il veut tout simplement être dans la locomotive, comme il le dit lui-même.

Jeune, il avait déjà l'adresse postale du Massachusetts Institute of Technology, l'une des institutions de haut savoir parmi les plus prestigieuses au monde. Il a plutôt obtenu un baccalauréat en génie physique (option micro-électronique) à l'École polytechnique de Montréal, puis une maîtrise et un doctorat en sciences de l'énergie à l'INRS-Energie et Matériaux, à Valence. Il fut un élève brillant et lauréat de bourses et de la médaille d'or du gouverneur général au doctorat. Il a à son actif plus de 50 publications et conférences. De 1993 à 2000, il a été membre du personnel scientifique du Centre de recherche d'Hydro-Québec (IREQ), où il a participé au développement de matériaux nanocristallins, notamment pour la fabrication de réservoirs à hydrogène. Il a été impliqué dans l'obtention de 12 brevets dans le domaine des poudres nanométriques.

Tous les domaines techniques

Une particule nanométrique mesure un milliardième de mètre. Dans un mètre, il y a mille millimètres, dans un millimètre il y a mille micromètres et dans un micromètre il y a mille nanomètres. Le diamètre d'un atome varie de 0,15 à 0,5 nm, celui de l'ADN a deux nm et la taille des virus se situe entre 10 et 100 nm. Les nanotechnologies concernent donc l'infiniment petit et elles peuvent s'appliquer à tous les domaines techniques et scientifiques, tels que la santé et les biotechnologies, l'énergie et l'environnement, les transports, l'électronique et les communications, les céramiques avancées et les nouveaux matériaux.

Le Groupe Minutia concentre pour l'instant ses activités sur les matériaux nanotechnologiques. Les propriétés d'un matériau dépendent de la taille des cristaux. Les nanomatériaux permettent d'augmenter la performance, la force, la résistance à l'usure des matériaux déjà en usage dans l'industrie. M. Boily, dont le père a travaillé toute sa vie pour Alcan et qui connaît l'importance de l'aluminium dans l'économie du Québec, a tout naturellement ciblé son action sur ce métal, pour lequel la demande est en pleine croissance d'abord de la part de l'industrie automobile, mais aussi de celle de l'aéronautique.

M. Boily est convaincu que les nanotechnologies vont déclencher la prochaine révolution industrielle. Le Groupe Minutia a l'ambition de s'imposer comme le leader au Canada dans les matériaux nanotechnologiques. Il s'intéresse au développement, à la fabrication, à la mise en forme, à l'intégration industrielle et à la commercialisation de matériaux nanotechnologiques.

Président-fondateur et seul actionnaire de l'entreprise, M. Boily a tout de même obtenu à ce jour plus de quatre millions sous forme de prêts et subventions pour appuyer son programme de développement. Ses partenaires financiers sont le Fonds d'investissement Desjardins, CDP Accès Capital de la Caisse de dépôt, Investissement Québec, le Centre québécois de recherche et développement de l'aluminium, divers ministères, quelques investisseurs privés et la Banque nationale. En outre, l'entreprise qui compte maintenant 15 employés est installée dans les locaux du Centre national de recherches du Canada sur les matériaux à Boucherville.

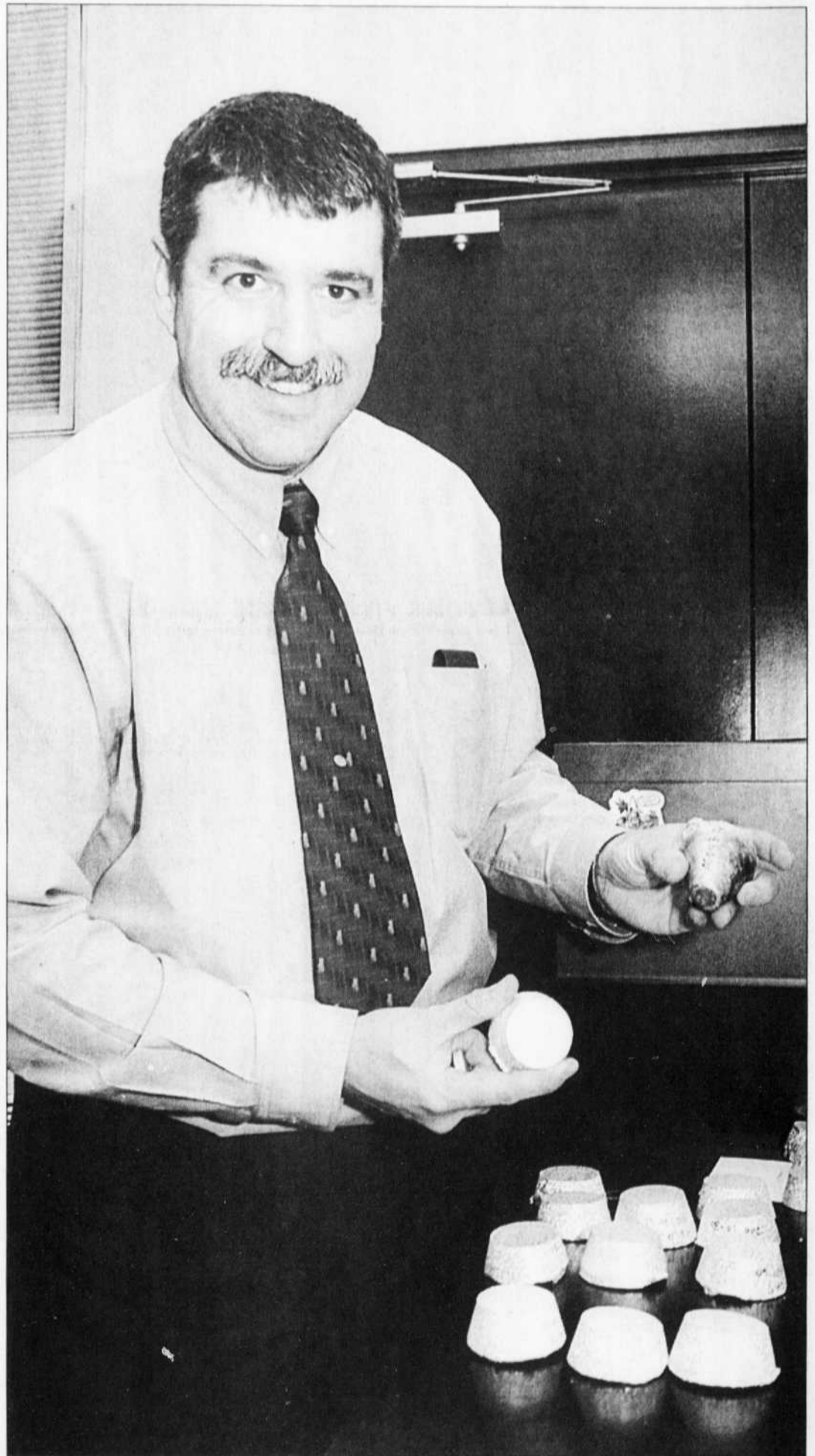
Développer une nouvelle industrie

Cet entrepreneur universitaire ne voit pas pourquoi il aurait hypothéqué sa maison pour lancer son entreprise. «Je veux donner en garantie mes idées, mon cerveau, mon potentiel pour développer une nouvelle industrie», dit-il. M. Boily peut compter par surcroît sur un comité consultatif dont font partie plusieurs noms établis dans le monde de l'industrie et de la recherche.

Au plan commercial, le marché des adhésifs et de l'affinage de grains qui existe déjà depuis longtemps est évalué à 200 millions par année pour l'aluminium dans le monde.

Comme le Québec produit 10 % de l'aluminium, il s'agit donc d'un marché local de 20 millions, ce qui est fort intéressant pour une pme comme le Groupe Minutia, dont les concurrents actuels utilisent des technologies des années 1950. M. Boily

PORTRAIT



Sabin Boily, fondateur du Groupe Minutia: lancer une nouvelle industrie.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

est convaincu que les nanotechnologies seront plus efficaces et moins coûteuses pour l'industrie de l'aluminium.

Cette entreprise, assure M. Boily, est la seule au monde à occuper ce champ d'exploitation. Des tests sont en cours avec ces fabricants d'autos sur des pièces comme les blocs-moteurs, les systèmes de suspension et les roues. Une vitrine technologique a été créée récemment avec le Centre technique des industries de la Fonderie situé en banlieue de Paris. La commercialisation à large échelle de ses affineurs de grains devrait commencer cette année.

Minutia a déjà obtenu huit brevets qui lui appartiennent à 100 %. L'aluminium serait en fait le plus petit des marchés potentiels. Au Québec seulement, il y aura aussi à cultiver les marchés du magnésium et du cuivre. Son innovation la plus prometteuse? Ce serait des poudres de céramiques nanométriques à utiliser dans l'électronique, l'optique, les procédés chimiques, les catalyseurs et les réfractaires.

M. Boily s'est entouré d'une solide équipe de chercheurs avec quatre directeurs, détenteurs de doctorats et de post-doctorats, qui sont des spécialistes en physique et en chimie. Il y a aussi une équipe technique constituée de «jeunes pré-retraités» qui ont entre 54 et 57 ans et qui totalisent 85 ans

d'expérience dans des sociétés comme Hydro-Québec ou dans les universités. Il y a aussi la sœur du président-fondateur, Chantale Boily, une sociologue, qui est chargée de la veille technologique, en n'oubliant jamais que «tout n'est pas sur le Web».

Même si Minutia est encore une entreprise dans sa prime jeunesse, voire à l'étape de l'enfance, M. Boily affirme que 2002 est une année charnière, en ce sens qu'il lui faut obtenir un important financement, qui pourrait être de l'ordre d'une dizaine de millions, mais qui peut-être pourrait même aller jusqu'à 25 millions.

Ayant Ernst & Young comme conseiller financier, il se demande s'il serait préférable de rester avec Québec inc, ou alors aller du côté des Américains ou des Allemands qui disposent eux aussi de capitaux de risque.

Peut-être le temps sera-t-il venu dans trois ou cinq ans de faire de Minutia une société ouverte? En tout cas, M. Boily s'y prépare déjà, puisqu'il y a quelques semaines il faisait un exposé sur son entreprise et les nanotechnologies au Salon de l'épargne-placement dans le seul but de familiariser les investisseurs et d'éduquer les gens à cette révolution industrielle qu'il prépare et qui dans le seul domaine de la micro-électronique pourrait, dit-il, signifier un marché de mille milliards US en 2015.

Minutia a déjà obtenu huit brevets qui lui appartiennent à 100 %

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Ces données, fournies par Fundata Canada Inc., présentent le rendement des fonds communs de placement pour la semaine se terminant jeudi (sauf pour les rendements sur un mois (1 m%) et un an (1 a%), calculés à la fin du mois dernier). La valeur de chaque unité, i.e. la valeur de l'actif net par action (VANPA), est exprimée en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les données ne doivent servir qu'à titre d'information; une confirmation du prix devrait être obtenue auprès des gestionnaires de fonds ou d'un vendeur autorisé. Var.% et Var.S indiquent les variations en pourcentage et en prix depuis une semaine.

FONDS D'INVESTISSEMENT

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, VANPA, Var.%, Var.S, and Var.1a. Includes categories like AGRI-CULTURE, AEROSPACE, ARTS, and various international and domestic equity funds.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, VANPA, Var.%, Var.S, and Var.1a. Includes categories like CANTIER FUND, CHASSAGNAT, CIPPS, and various international and domestic equity funds.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, VANPA, Var.%, Var.S, and Var.1a. Includes categories like CLARICA, CLARINGTON, CLARINGTON US, and various international and domestic equity funds.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, VANPA, Var.%, Var.S, and Var.1a. Includes categories like CLARINGTON US, CLARINGTON CAN, CLARINGTON INT, and various international and domestic equity funds.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, VANPA, Var.%, Var.S, and Var.1a. Includes categories like CLARINGTON INT, CLARINGTON INT US, CLARINGTON INT CAN, and various international and domestic equity funds.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, VANPA, Var.%, Var.S, and Var.1a. Includes categories like CLARINGTON INT CAN, CLARINGTON INT US, CLARINGTON INT INT, and various international and domestic equity funds.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, VANPA, Var.%, Var.S, and Var.1a. Includes categories like CLARINGTON INT INT, CLARINGTON INT US, CLARINGTON INT CAN, and various international and domestic equity funds.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, VANPA, Var.%, Var.S, and Var.1a. Includes categories like CLARINGTON INT CAN, CLARINGTON INT US, CLARINGTON INT INT, and various international and domestic equity funds.

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

SUMI DE LA PAGE B 2

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing various investment funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

FONDS MONÉTAIRES

Table listing money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

FONDS AUTONOMES

Table listing autonomous funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

FONDS AUTONOMES MONÉTAIRES

Table listing autonomous money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

Table listing autonomous money funds with columns for Fund Name, NAV, and performance metrics.

SALT LAKE CITY 2002

L'Association olympique canadienne dresse un bilan positif malgré tout

ASSOCIATED PRESS
PRESSE CANADIENNE

Salt Lake City — L'équipe canadienne n'a pas atteint les objectifs établis de finir au troisième rang au classement des pays et d'obtenir au moins 20 médailles, mais les dirigeants de l'Association olympique canadienne (AOC) sont satisfaits.

En terminant en quatrième position au classement des médailles, ex-aequo avec la Russie grâce à une récolte de 17 petites rondelles de couleur, les Canadiens ont tout de même obtenu leurs meilleurs résultats de l'histoire aux Jeux olympiques d'hiver.

«Nous avons connu des hauts et des bas, comme nous l'avions prévu, mais au bout du compte, il s'agit de nos meilleurs jeux d'hiver de l'histoire», a déclaré le président de l'AOC, Michael Chambers.

«Nous avons annoncé des objectifs très difficiles à atteindre, contrairement à l'attitude plus modeste que nous avions adoptée aux cours des dernières olympiades. Nous savions que l'équipe possédait le potentiel pour les réaliser.»

«Nous n'avons pas à présenter des excuses, a-t-il ajouté. Nos athlètes ont été compétitifs, ils y ont mis l'effort. Nous sommes très fiers d'eux.»

Chambers a avancé que le total des médailles aurait excédé la vingtaine n'eût été de contre-performances d'athlètes figurant parmi l'élite mondiale.

Le président n'a pas mentionné de noms, mais celui du patineur de vitesse Jeremy Wotherspoon, de Calgary, vient assurément au haut de la liste au chapitre des déceptions.

Chez les Québécois, les surfeurs des neiges Jasey-Jay Anderson et Brett Carpentier avec les skieurs acrobatiques Stéphane Rochon, Jean-Luc Brassard et Nicolas Fontaine ont échoué.

Chambers a affirmé que le programme de soutien financier aux athlètes élités a été un succès. «Podium 2002», un projet-pilote, a été créé par le gouvernement fédéral en collaboration avec des organismes et des entreprises.

«Tous nos médaillés à Salt Lake ont été des récipiendaires du programme», a-t-il souligné.

«Nous allons discuter avec nos partenaires afin de voir si on peut reconduire le programme en vue des Jeux d'été d'Athènes en 2004.»

Cela dit, le système sportif au pays n'est évidemment pas parfait. Chambers a évoqué l'importance d'y apporter des améliorations, particulièrement au niveau du développement.

«Il existe un écart considérable entre les équipes de

développement et les équipes nationales, ce qui nous fait perdre de nombreux athlètes, a-t-il dit. Il doit également y avoir une meilleure cohésion entre les fédérations sportives et nous-mêmes ainsi qu'entre les gouvernements provinciaux et fédéral afin, entre autres, d'assurer une répartition équitable des fonds aux athlètes à travers le Canada.»

Le président Jacques Rogge se dit satisfait des Jeux 2002

Alors que ses premiers Jeux olympiques en tant que président du Comité international olympique touchaient à leur fin, Jacques Rogge a quant à lui affirmé, hier, qu'il était «extrêmement satisfait» du déroulement des Jeux de Salt Lake City, mais qu'il allait travailler avec les Fédérations pour s'assurer que de nouveaux scandales de notation ne se reproduiraient pas.

Quelques heures avant la cérémonie de clôture, Rogge a déclaré qu'il avait prévu une réunion avec les responsables des sports d'hiver pour «établir une liste de points» assurant des jugements équitables aux yeux des athlètes, des entraîneurs et du public dans les épreuves comme le patinage artistique ou le patinage de vitesse sur courte piste.

Au cours d'un petit déjeuner avec la presse, Rog-

ge a une nouvelle fois défendu la décision du CIO d'accorder une deuxième médaille d'or aux Canadiens Jamie Salé et David Pelletier, battus par les Russes dans l'épreuve de couples après un jugement partiel de la Française Marie-Reine Le Gougne.

«Je n'ai aucun regret concernant cette décision et je pense que le CIO prendrait la même décision aujourd'hui. Avons-nous ouvert une boîte de Pandore? Absolument pas», a-t-il asséné.

Le président du CIO a ajouté qu'il comprenait les récriminations du président russe Vladimir Poutine, qui a estimé que la Russie avait été lésée au cours des Jeux.

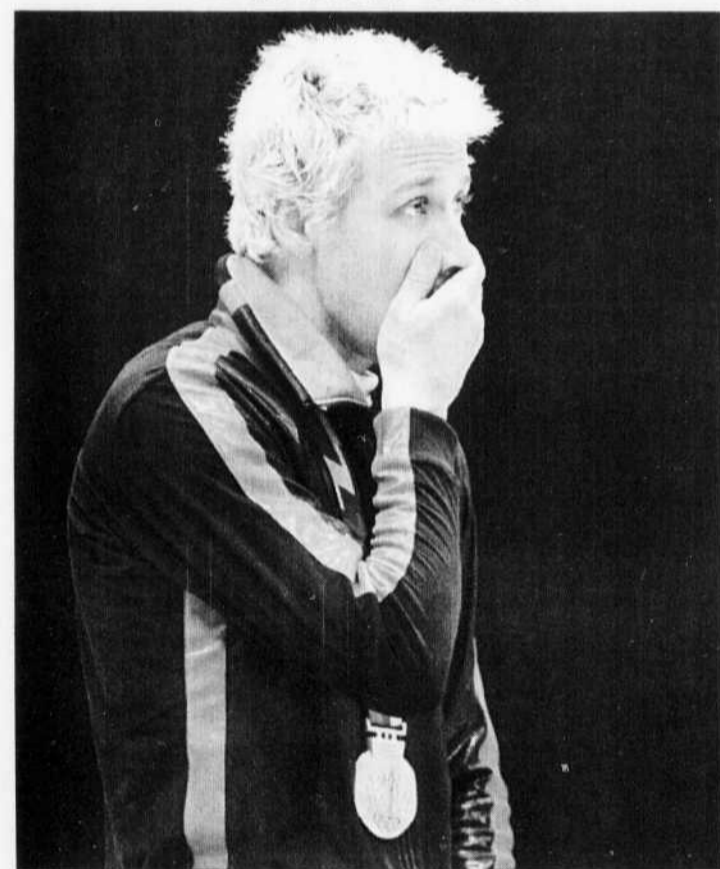
«Il doit faire son travail, et j'ai le mien à accomplir. Le mien, c'est de diriger les Jeux olympiques.»

Au moment où Rogge s'exprimait, la Fédération internationale de ski annonçait le premier contrôle antidopage positif des Jeux, celui du triple médaillé d'or Johann Mühlegg.

Le champion espagnol pourrait garder ses médailles, mais Rogge a estimé qu'un contrôle positif détruirait de toute façon sa crédibilité.

«Les médailles olympiques sont symboliques et tout ce symbolisme disparaît» quand un athlète est convaincu de dopage.

L'athlète ému



MARC GAGNON a été surpris d'apprendre qu'il était maintenant le médaillé olympique canadien le plus titré de l'histoire aux Jeux d'hiver. Le patineur sur courte piste de Chicoutimi totalise cinq médailles (trois d'or, deux de bronze), une de plus que le patineur de vitesse sur longue piste Gaétan Boucher.

Le ski de fond rattrapé par le spectre du dopage

REUTERS

Salt Lake City — Un an après le scandale qui avait éclaboussé les championnats du monde de Lahti (Finlande), le ski de fond a été rattrapé par le spectre du dopage.

Hier, les Jeux olympiques de Salt Lake City ont accouché de leurs premiers cas de dopage avérés. Au nombre de trois, ils concernent directement des fondeurs.

L'Espagnol d'origine allemande, Johann Mühlegg, triplé médaillé d'or durant ces JO, la Russe Larisa Lazoutina, médaillée d'or du 30 kilomètres, et sa compatriote Olga Danilova, sacrée en poursuite, ont été exclus des Jeux de Salt Lake City après avoir été contrôlés positifs à la darbeopéitine.

Une nouvelle drogue puissante et dévastatrice

Des scientifiques ont estimé que la darbeopéitine était dix fois plus puissante que l'EPO (érythropoïétine), qui stimule également la production de globules rouges.

La darbeopéitine n'avait jamais été détectée auparavant lors de contrôles antidopage.

«J'ai été soumis à 20-25 tests cette année et aucun d'entre eux n'a posé de problème», a déclaré Mühlegg à la radio espagnole Onda Cero. «Je n'ai jamais été contrôlé positif de ma vie et j'ai passé tous les tests cette saison en Coupe du monde. Je suis un sportif, pas un médecin.»

«C'est un message fort à l'adresse des

athlètes», a dit Arne Ljungqvist, membre de la commission médicale du CIO.

Le directeur général du Comité international olympique, François Carrard, a annoncé hier que Mühlegg et Lazoutina devaient chacun rendre la dernière médaille qu'ils ont gagnée.

Avant 24h GMT, Mühlegg devra se séparer de sa médaille d'or du 50 km classique, et Lazoutina de sa médaille d'or du 30 km classique.

Danilova, quant à elle, gardera ses deux médailles — une d'or, une d'argent.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres

«Les autres médailles sont maintenues, car les athlètes avaient été contrôlés avant les courses et étaient négatifs», a expliqué Carrard, qui a ajouté qu'aucun des trois fondeurs n'avait pour l'instant fait appel de la décision du CIO.

Mühlegg demeure champion olympique de poursuite et du 20 kilomètres, et Danilova conserve son titre de championne olympique de poursuite.

C'est donc le Russe Mikhaïl Ivanov qui s'adjuge l'or du 50 km classique, tandis que l'Italienne Gabriella Paruzzi devient championne du 30 km classique.

En février dernier, lors des championnats du monde de Lahti, six fondeurs finlandais avaient été convaincus de dopage à l'Hemohes (HES), un médicament conçu pour accroître le volume de plasma dans le sang.

CLASSEMENT DES PAYS				
Pays	Or	Argent	Bronze	Total
Allemagne	12	16	7	35
Norvège	11	7	6	24
États-Unis	10	13	11	34
Russie	6	7	4	17
Canada	6	3	8	17
France	4	5	2	11
Italie	4	4	4	12
Finlande	4	2	1	7
Pays-Bas	3	5	0	8
Suisse	3	2	6	11
Croatie	3	1	0	4
Autriche	2	4	10	16
Chine	2	2	4	8
Corée du Sud	2	2	0	4
Australie	2	0	0	2
Espagne	2	0	0	2
Estonie	1	1	1	3
Grande-Bretagne	1	0	2	3
Rép. tchèque	1	0	1	2
Suède	0	2	4	6
Bulgarie	0	1	2	3
Japon	0	1	1	2
Pologne	0	1	1	2
Biélorussie	0	0	1	1
Slovénie	0	0	1	1

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1- Qui commet des maladresses. - Table du boucher. - Tunique de l'oieil. - Mortification. - Chéir. - Grand jardin public. - Pronom personnel. - Repas. - Titre abrégé. - En parlant de la mer, recouvrir une portion de continent. - Laitue de mer. - Endommagé par le feu. - Terminaison. - Eau-de-vie. - Partie d'une scie. - Petit appendice au point d'intersection des feuilles. - Affaiblir. - Revu. - Ses fleurs ont un calice en forme d'outre. - Erbium. - Élément du lexique (Ling.). - Retranche-ra. - Colère. - Test.

2- Personnage de conte. - Haïssable. - Tablette d'une bibliothèque. - Râpe. - Le premier. - Arrêt. - Roche siliceuse. - Se manifester de nouveau. - Promontoire. - Sélection. - Désignation. - Illusion. - Convient (v. pr.). - Imitation. - Association. - Pendant. - Champion. - Exciter (un sentiment). - Proposition préliminaire (Math.). - Relatif au système nerveux.

Solution d'hier

VERTICALEMENT

1 - État d'Amérique centrale. - Lithium. - Supersonique. - Plat pour servir les hors-

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

132 CHALETS

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

METRO SHERBROOKE

(accès direct) 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Vue Mt-Royal, balcon. Élec. clim. chauffé, frigo, cuisinière. Piscine, sauna, buanderie.

281-1551

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

BEACONFIELD
Maison unifamiliale ensolée. 4 c.c., pl. bois franc, 5 électros. Foyer, garage. 2 100\$ 694-3368

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

PARIS
Spacieux appartements ensolés. À partir de 3 000\$/sem. (514) 845-4425

PARIS BEAUBOURG Bel app., idéalement situé. Tr. gr. 2 pièces, tr. lumineux. 700 p.c. Entièrement équipé. Internet. 825\$/sem. Libre après 15 avril. (514) 572-6869 pierre@tobedoo.com

PARIS XI et Bretagne sud 475\$/sem. équip. n-américain accueil personnalisé www.dansparis.com

PROVENCE Maison village, entièrement rénovée, jardin, équipée. sem/mois. 15 min de Camargue. Tél/fax: 011 33 1 46 03 40 15. olivialabutin@noos.fr

176 CHALETS À LOUER

ENTRELACS 2 c.c., impéc., bord lac non-pollué, quel, pêche, ski fond et alpin. Sem/mois: (450) 965-0994

LAC HEROUX, 2 hrs MtL. Beau chalet neuf style condo, 3 c.c. Site magnifiquement boisé. Bord du lac. Sem/mois/saison. (819) 893-9271

185 CHAMBRES

PIED-À-TERRA à 2 pas du métro Outremont, grande chambre, entrée privée, accès s/b et cuisine. Non-fumeur. (514) 276-8516

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

LOFTS COMM. + ESPACES INDUST. + COMM. À LOUER près Canal Lachine, métro. Ateliers 500-5000pc. (514) 832-4850 (poste 307)

307 LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION achats à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075) achète à domicile: arts, BD, philo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

390 DIVERS

Bois exotique 1500 pl. linéaire (env. 725 p.c.) planches usinées acajou Brésil, épaisseur 3/8", largeur 6" et 8". (450) 971-5359

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS(TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO (416) 975-5252 poste 305

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU EST LENT ? Je peux certainement vous aider. 10 ans exp., P.C., Mac. Etudiant. (514) 484-6089 Julien

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

LUTHIER Réparations, modifications, ajustements d'instruments à cordes. (819) 889-1167

530 COURS

ATELIER D'ÉCRITURE Sylvie Massicotte, auteure. 514-522-1429

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électroniques. Assurance complète. 253-4374

DÉCÈS

VALLÉE, FERNANDE, NÉE FORTIN 1930-2002

À Montréal, le 14 février 2002, à l'âge de 71 ans, est décédée Fernande Fortin, épouse de Bernard Vallée. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Luc (Louise Lemay) et Sylvie; ses petits-enfants: Natasha, Nicolas, Zachary et Megan; ses frères, sœurs, parents et amis. La famille recevra les condoléances au Complexe funéraire Urgel Bourgie, 745 Crémazie Est. Les funérailles auront lieu le mardi, 26 février 2002, à 10h, en l'église Saint-Thomas Apôtre, et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Au lieu des fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation québécoise des maladies du cœur seraient appréciés. Heures des visites: lundi de 19h à 22h.

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

Propriétaires!

Logement à louer?
Propriété à vendre?

11 25\$*

*3 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire.
Samedi seulement: 32% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquer avec un conseiller publicitaire dès maintenant
Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

SALT LAKE CITY 2002

RUMEUR

SUITE DE LA PAGE 1

tendu par-delà un demi-siècle de frustrations jusqu'aux Edmonton Mercurys qui avaient décroché le titre olympique en 1952. Si grandiose que des 18h08, alors que l'Amérique est en guerre et qu'on n'a toujours pas trouvé Oussama ben Laden, *Le Téléjournal* diffusait une interview d'un bozo de Toronto qui s'égosillaient dans un bar. *All the news that's fit to broadcast*, comme disait Sainte-Beuve.

Quant à la rumeur qui a circulé hier voulant que nos joueurs professionnels soient si fiers de leur unifolié tatoué sur le joli thorax qu'ils exigent dorénavant d'être rémunérés en dollars canadiens, comment vous dire sans vous ficher une dernière fois en bas de votre fauteuil olympique, elle est fautive.

Pour qui abhorre les bilans à chaud — et même à froid, car il paraît que ça fait aussi mal que chez le dentiste —, le rideau qui tombe sur ces Jeux vient apporter de l'eau chaude à la Zamboni de la prudence. On s'apprête à couronner les héros, les figures emblématiques promises au panthéon, Ole Einar Bjoerndalen, Janica Kostelic, Samppa Lajunen, Simon Ammann, Marc Gagnon, Johann Muehlegg, Ottavio Cinquanta, Marie-Reine Le Gougne, Jean Pagé, et que diantre apprend-on?

Que Muehlegg a échoué à un test antidopage, une histoire de darbeoportin alfa, de la maudite drogue sale qui ne fait pas partie de la liste noire du Comité international olympique, mais est coupable par association à titre de « substance mimétique ». Quand votre maman vous disait de vous méfier des imitations, elle avait raison, comme toujours. Car au nombre des effets secondaires de la darbeoportin alfa, on retrouve: la déformation des os, l'acromégalie, l'insuffisance cardiaque sévère, le diabète, diverses formes de can-

cer, l'arthrite, la myopathie, des troubles thyroïdiens et la maladie de Creutzfeld-Jacob.

Tout ça alors que Muehlegg a rapporté avoir souffert de diarrhée ces derniers jours, et c'est bien pour dire, mais il avait juste à demander conseil et c'est avec plaisir que nous lui aurions tous, en chœur, recommandé de l'Imodium avancé.

Domage, en vérité. Car l'histoire de Muehlegg est pittoresque. « *Malade en 1993 et ne réagissant pas aux soins traditionnels, celui qui était le plus grand espoir du ski de fond allemand se fait soigner par une femme de ménage et guérissent portugaise, Justina Agostino, dont l'appartement munichois est meublé d'un autel et d'une statue de la Vierge. Elle lui révèle qu'un sportif de son entourage cherche à l'empoisonner. Comme antidote, elle lui fait boire des litres d'eau bénite. Le très catholique Muehlegg tait le nom du "sorcier" mais tout le monde comprend qu'il pense à l'entraîneur national Georg Zipfel.*

« *Enfin guéri, il se heurte alors pendant près de six ans à sa fédération. À force de ruptures, de réconciliations et de menaces d'exclusion, la rupture est consommée en 1998 et concrétisée avec l'obtention du passeport espagnol le 11 novembre 1999.*

Puis la dope. Voilà qui vous assasine un coup de cœur, n'est-ce pas?

Dépêche de l'Agence France-Presse: « *Les fans néerlandais de patinage de vitesse portent trop de logos publicitaires sur leurs vêtements, ceux qui leur sont d'ailleurs offerts par les sponsors de leur délégation. C'est ce que pense le CIO qui a adressé un carton jaune officiel au Comité olympique des "orange" pour "commercialisation excessive".*

Selon mes sources stratégiquement disséminées dans la chaîne des Wasatch, la production du carton en question a été rendue possible grâce à la participation ai-

mable et désintéressée, par ordre alphabétique, de Coca-Cola, John Hancock, Kodak, McDonald's, Panasonic, Samsung, Schlumberger Sema, Time, Visa et Xerox.

Vous êtes fins et êtes au surplus des amateurs de sports accomplis, aussi allez-vous me dire une petite chose. À quelle école d'expression orale les joueurs de hockey professionnels apprennent-ils tous à parler? Ce mystère m'est aussi impénétrable que la méthode utilisée pour mettre le caramél dans la Caramilk, le café dans la Coffee Crisp et le raisin dans la Glossette aux arachides. Tous les mêmes intonations, les mêmes mots, la même façon de se pincer les lèvres à la fin de chaque phrase. Et aucun athlète d'un autre sport qui fait ça.

Vous dire, au risque de me répéter, j'ai recouru hier à des lecteurs sur les lèvres qui m'ont affirmé que les joueurs canadiens fredonnaient, au terme du match d'entre les matchs: « *Et puis euh ta valeur de foi trempee protégée définitivement nos foyers et puis euh nos droits.*

Les Jeux olympiques sont une excellente occasion de parfaire sa diction et son orthographe, et de procéder à une autre forme de palmarès en constituant, comme ils disent à Paris, un *all-name team*.

Ainsi, le palmarès de la signature la plus relevée de Salt Lake (et de la séance d'autographes la plus longue) est-il décerné sans conteste à l'Irlandais Sir Clifton Hugh Lancelot de Verdon Wrotlesley, quatrième à l'épreuve de skeleton et sixième baron de la lignée, qui assure que son titre, « *un accident de naissance* », est surtout « *pratique pour obtenir une bonne table au restaurant* ».

Dans la catégorie des aptonymes, noms prédestinés, une médaille d'or pour le hockeyeur

autrichien Thomas Pock, et des mentions plus qu'honorables au skeletoniste canadien Jeff Pain; au surfeur des neiges danois Mike Kildevaeld; au curler français Dominique Dupont Roc; au bobeur britannique Scott Rider; au bobeur letton Gatis Guts; au bobeur monégasque Charles Oula; au bobeur néerlandais Arend Glas; à la skeletoniste néo-zélandaise Liz Couch; et à la surfeuse des neiges norvégienne Skranstad Lunn.

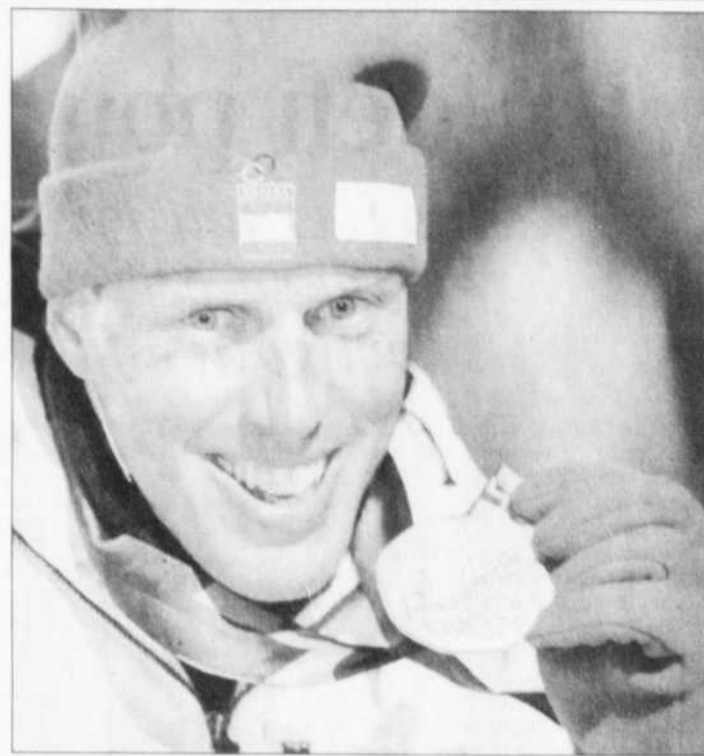
Des mésadaptonymes? La skieuse bosniaque Tahir Bisic; le patineur de vitesse longue piste néerlandais Jan Bos; le combiné nordique norvégien Kristian Hammer; la fondeuse biélorusse Viktorija Lopatina.

Juste pour le plaisir? Le hockeyeur biélorusse Leonid Fatikov; le bobeur brésilien Matheus F. Inocencio; le fondeur finlandais Sami Repo; le sauteur à skis italien Roberto Cecon; le bobeur monégasque Patrice Servelle; le hockeyeur suisse Flavien Conne; le skieur alpin slovène Peter Pen; le skieur acrobatique américain Joe Pack.

Pour la simple beauté de la chose? Le curler finlandais Markku Uusipaavilniemi; le surfeur des neiges grec Markos Chatzikyriakakis; la surfeuse des neiges italienne Dagmar Mair Unter der Eggen; le fondeur espagnol Haritz Zuzunegui; la hockeyeuse finlandaise Tuula Puputti; la lugeuse ukrainienne Oryslava Tscuclib; et les Mongols, le fondeur Jargal Erdentukhuur et le patineur courte piste Ganbat Jargalanchuluun.

Et enfin, pour l'ensemble de son œuvre, le bobeur britannique Philip Goedluck.

S'amuser, comme son nom tend à l'indiquer, fut tout au long au cœur de la rubrique « *S'instruire en s'amusant* » rendue possible par le concours, savant et bon enfant tout à la fois si d'aventure cela est possible, du *Dictionnaire historique de la langue française* de la



L'Espagnol d'origine allemande, Johann Muehlegg, triple médaillé d'or durant ces JO, a été contrôlé positif à la darbeoportéine.

maison Robert. Et le croirez-vous, ce treizième et dernier épisode boucle la boucle en nous ramenant droit au fond des choses.

« *SPORT n. m. est un emprunt (1828) à l'anglais sport n. (XV^e s.) "divertissement", puis au pluriel (XVI^e s.), s'appliquant à des activités corporelles effectuées par plaisir, souvent dans un esprit de compétition. L'anglais vient d'une aphérèse de disport n. "passe-temps, récréation" et "jeu" (XIV^e s.), lui-même emprunté à l'ancien français desport (XII^e s.), variante de deport "divertissement" (vers 1130); ce mot est le déverbal de l'ancien français (sc) desporter "s'amuser, se divertir" (cf. deporter).*

Et pour enfin conclure: « *Quant au préfixe AMUSER v. il est attesté dès 1167 en emploi transitif pour "repaître de vaines espérances", sens propre à l'ancien français. Le sens de "distraindre d'une passion, d'une affection" (1580) est lui*

aussi archaïque. — À la même époque, le verbe commence d'être employé à la forme pronominale (1516) avec le sens de "s'occuper à qqch. en perdant son temps", sous l'influence sémantique de musser. Par extension, il signifie "faire durer une chose sans arriver au fait, afin de faire perdre de vue le but de l'entreprise" (1664).»

Ça dit ce que ça a à dire, non? Ainsi prend fin, chers amis, la trêve olympique. Quelques moments de désalthekecycysation et puis euh on passe à un autre appel. D'ici là, faites attention à vous, prenez le temps de bien réfléchir aux événements du 11 février et de dire à vos proches que vous les aimez et, comme à l'accoutumée, surtout, SURTOUT, n'oubliez pas d'éteindre la télé en sortant.

jdion@ledevoir.com

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet : www.offres.ledevoir.com • Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo

Aujourd'hui	Ce soir	Mardi	Mercredi	Judi
Possibilité d'averses max 5	Averses de neige fontaine min 1	Averses de neige fontaine max 4, min 1	Neige se chargeant en pluie max 4, min -4	Neige max -1, min -3

La météo en un clin d'œil

Hier	Normales
Max. -3	-3.5
Min. -8	-12.6
Precip. 0.5 mm	

Phases de la lune

2/27	3/6	3/14	3/22
------	-----	------	------

Le monde

Canada	Le monde
St Johns -8/-10	New York -10/-2
Halifax 1/-5	Chicago 10/8
Ottawa 7/0	Atlanta 21/2
Toronto 11/4	Miami 26/13
Winnipeg -10/-14	Los Angeles 27/16
Edmonton -13/-21	Rio de Janeiro 28/21
Regina -7/-21	Amsterdam 9/4
Vancouver 7/-1	Moscou 1/-2
Whitehorse -8/-17	Tokyo 12/5
Yellowknife -22/-31	Sydney 24/19

Parlez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL
www.meteo.ec.gc.ca
La météo canadienne sur le Web

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider
www.monde.ca

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR MUNICIPALE, 0216438446-1, VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse, LEGROS, THERESE Partie défenderesse, AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE, PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de LEGROS THERESE seront vendus par huissier le 8 mars 2002 à 10:30 heures, au 2893 rue Saint-Louis, Sainte-Marthe, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 meuble vidéo, 1 téléviseur, 1 causeuse et autres. Conditions: argent comptant ou chèque visé. CLAUDE LAJOIE, huissier de justice, District de Laval, LATRAVERSE & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE, 1717 Boul. St-Martin Ouest, bureau 235 Laval QC H7S 1N2, Tél.: 450-978-8869 Fax: 450-978-9013.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE, 02-00731-4, VILLE DE ST-EUSTACHE, Partie demanderesse, SAVARD, ERIC, Partie défenderesse, AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE, PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de SAVARD ERIC seront vendus par huissier le 7 MARS 2002 à 10:00 heures, au 5, du Bosquet, Laval, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 véhicule de marque Jeep Cherokee 1985. Conditions: argent comptant ou chèque visé. CLAUDE LAJOIE, huissier de justice, District de Laval, LATRAVERSE & ASSOCIES, HUISSIERS DE JUSTICE, 1717 Boul. St-Martin Ouest, bureau 235 Laval QC H7S 1N2, Tél.: 450-978-8869 Fax: 450-978-9013.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, No: 540-04-005482-028
COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille)
TINA MARIA CICCARELLI Requérente c. RICHARD SAVOIE Intimé

ORDONNANCE
ORDRE est donné à monsieur RICHARD SAVOIE, intimé, de se présenter à l'audition de la REQUÊTE POUR GARDE D'ENFANT ET OBTENTION DE PENSION ALIMENTAIRE le 20ème jour de MARS 2002, en salle 2.02 du Palais de justice de Laval situé au 2800, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, district de Laval.

Une copie de la REQUÊTE POUR GARDE D'ENFANT ET PENSION ALIMENTAIRE a été remise au greffe à son intention.
Laval, ce 15 février 2002.
France Legault greffier adj.

ASSURANCE GAUDETTE ET RAYMOND INC.
PRENEZ AVIS que ASSURANCE GAUDETTE ET RAYMOND INC. demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières la permission de se dissoudre.
DATÉ ce 20e jour de février 2002.
Marc St-Pierre Président

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie 2161-3112 Québec Inc. demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières la permission de se dissoudre.
SIGNÉ à Montréal, ce 21ème jour de février 2002.
Luc Martel, avocat, m.fisc. Procureur de la compagnie

Centralde du Grand Montréal
(514) 288-1261
www.centralde-mtl.org

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT, DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉQUIPEMENT, VILLE DE LONGUEUIL

APPEL D'OFFRES

PROJET : APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2002-402
OUVERTURE : LE 13 MARS 2002

MARQUES SUR LA CHAUSSÉE SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL

PROJET : APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2002-406
OUVERTURE : LE 13 MARS 2002

FOURNITURE D'ASPHALTE ROUTIER SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont déterminées dans les documents qui peuvent être obtenus au Service de l'approvisionnement de la DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT, DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉQUIPEMENT, 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville (Québec) à compter du 25 février 2002, moyennant un dépôt non remboursable de 30,00 \$ (taxes incluses) pour chaque exemplaire complet de chaque projet; ce paiement doit être effectué par chèque visé, mandat émis à l'ordre de la Ville de Longueuil ou en argent comptant. Partir partie intégrante du présent appel d'offres, le cahier des prescriptions générales et les devis généraux de la Direction du génie et des travaux publics de la Ville de Longueuil qui peuvent également être obtenus au même endroit pour la somme de 120 \$ (taxes incluses), selon le mode de paiement ci-haut mentionné.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Longueuil qui doivent être rapportées avant 10 h, le 13 mars 2002 au :

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT, DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉQUIPEMENT (Service de l'approvisionnement) 500, rue de la Rivière-aux-Pins Boucherville (Québec) J4B 2Z7

Les soumissions seront ouvertes à 10 h, le 13 mars 2002 à l'adresse ci-haut.

La Ville de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues. Elle se réserve en outre le droit de rejeter toutes les soumissions reçues et faire, si elle le juge à propos, une nouvelle demande de soumissions, le tout sans que la Ville soit tenue responsable envers les soumissionnaires.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Monsieur Pierre Bruneau, acheteur, au numéro de téléphone 646-8721.

Marie-Josée Salvail
Chef du Service de l'approvisionnement

Donnez à des gens qui aident des gens qui aident des gens

Centralde du Grand Montréal
(514) 288-1261
www.centralde-mtl.org

VILLE DE LONGUEUIL AVIS PUBLIC ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Avis est donné de ce qui suit:

1. Lors de sa séance extraordinaire du 11 décembre 2001, le conseil de la Ville de Longueuil a présenté un projet de règlement concernant la rémunération des élus lequel se lit ainsi:

«LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

- Rémunération du maire**
La Ville de Longueuil verse au maire à titre de rémunération annuelle de base la somme de 110 000 \$.
- Rémunération des conseillers**
La Ville de Longueuil verse à chacun des conseillers à titre de rémunération annuelle de base la somme de 30 000 \$.
- Rémunération additionnelle**
La Ville de Longueuil verse aux membres du conseil qui occupent une fonction particulière une rémunération additionnelle annuelle établie comme suit:
1° vice-président et membre du comité exécutif 56 000 \$
2° membre du comité exécutif 40 000 \$
3° maire suppléant 24 000 \$
4° président du conseil 24 000 \$
5° chef de l'opposition 40 000 \$
6° président d'une commission ou d'un comité 9 000 \$
7° vice-président d'une commission ou d'un comité 6 000 \$
8° membre d'une commission ou d'un comité 3 000 \$
9° président d'un conseil d'arrondissement de moins de 50 000 habitants 15 000 \$
10° président d'un conseil d'arrondissement de 50 000 habitants et plus mais de moins de 100 000 habitants 18 000 \$
11° président d'un conseil d'arrondissement de 100 000 habitants et plus 21 000 \$

La rémunération versée à titre de président ou de membre d'une commission spéciale ne l'est que pour la durée du mandat de cette commission spéciale.

4. **Remplacement prolongé du maire**
Lorsque la durée de remplacement du maire par le maire suppléant atteint 21 jours, la Ville de Longueuil verse à ce dernier une rémunération additionnelle annuelle suffisante pour qu'il reçoive, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période.

5. **Clause d'indexation**
Les rémunérations sont indexées à la hausse pour chaque exercice financier à compter de celui qui commence après l'entrée en vigueur du présent règlement. Cette indexation correspond au taux annuel d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) établi par Statistiques Canada pour la région de Montréal au 31 octobre de l'exercice précédent.

Lorsque le produit du calcul prévu au deuxième alinéa n'est pas un multiple de 10, il est porté au plus proche multiple de ce nombre.

6. **Modalités de versement**
Les modalités de versement de la rémunération de base, de la rémunération additionnelle et de l'allocation de dépenses sont déterminées par le comité exécutif.

7. **Allocation de transition**
La Ville de Longueuil verse une allocation de transition à toute personne qui cesse d'occuper le poste de maire après l'avoir occupé pendant au moins les 24 mois qui précèdent la fin de son mandat.

Le montant de l'allocation est égal au produit obtenu lorsqu'on multiplie par le nombre d'années complètes pendant lesquelles la personne a occupé le poste de maire, le montant de sa rémunération bimestrielle à la date de la fin de son mandat; le montant de l'allocation est accru de la fraction de la rémunération bimestrielle qui est proportionnelle à la fraction d'année pendant laquelle la personne a occupé le poste en sus des années complètes. Le montant de l'allocation ne peut excéder 4 fois celui de la rémunération bimestrielle de la personne à la date de la fin de son mandat.

Aux fins de l'établissement du montant de l'allocation de transition, la rémunération comprend les rémunérations versées par les organismes supramunicipaux ou les organismes mandataires de la municipalité.

Le versement de cette allocation sera fait en un versement dans les 60 jours suivant la fin du mandat.

8. **Rémunération additionnelle selon la Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale**
La Ville de Longueuil verse une rémunération additionnelle pour le maire et les conseillers pour les fonctions qu'ils ont exercées entre la date du début de leur mandat et le 31 décembre 2001.

Cette rémunération est celle fixée par les articles 1, 2 et 3, selon le cas, au prorata du nombre de semaine du mandat ou durant lequel la fonction a été occupée. À cette rémunération additionnelle s'ajoute une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération jusqu'à concurrence du montant maximal prévu par la loi.

Cette rémunération doit être réduite d'un montant égal à celui de toute rémunération reçue d'une municipalité locale visée par l'annexe III de la Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale (L.Q. 2000, c.56) au cours de la même période.

9. **Effet rétroactif**
Le présent règlement prend effet à compter du 1er janvier 2002 sauf l'article 8 qui a effet à compter du 10 novembre 2001.

10. **Entrée en vigueur**
Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

2. L'adoption du règlement concernant la rémunération des élus est prévue lors de la séance ordinaire du conseil devant avoir lieu le 19 mars 2002, à 19h, au Centre socioculturel de Brossard, 7905, rue San Francisco, Longueuil (arrondissement Brossard).

3. Le projet de règlement concernant la rémunération des élus peut être consulté au bureau du greffier situé au 2001, boulevard Rome, Longueuil (arrondissement Brossard), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Donné à Longueuil, le 20 février 2002.
Le greffier de la Ville,
Daniel Carrier, o.m.a.

ÉTHIQUE ET RELIGIONS

L'affaire du kirpan à LaSalle

Un défi pour l'école non confessionnelle

Trouver une formule qui permette de rassurer les gens inquiets de la présence d'une arme à l'école tout en respectant l'obligation faite aux Sikhs de porter le couteau cérémonial

Le Québec a aboli l'école confessionnelle dans le secteur public, mais à en juger par une récente histoire de kirpan à LaSalle, la nouvelle institution non confessionnelle n'a pas encore trouvé le régime qu'on en attend. Il a suffi qu'un parent s'étonne de voir un écolier porter un couteau sur lui pour que la direction, invoquant un motif de sécurité, renvoie l'enfant à ses parents.

Une solution de compromis a été élaborée avec la commission scolaire, mais le conseil de l'établissement l'a refusée. La commission s'emploie ces jours-ci à trouver une formule qui permette de rassurer les gens inquiets de la présence d'une arme à l'école tout en respectant l'obligation faite à l'écolier, un Sikh, de porter le couteau cérémonial.

L'affaire rappelle le cas du «voile islamique» qui a défrayé l'actualité voici quelques années. À l'époque, le voile avait été refusé puis admis en classe. D'aucuns contestaient sa nature religieuse, d'autres y voyaient un symbole d'inégalité pour la femme. Finalement, la liberté de choix prévalut sans plus de tumulte depuis. De même, des Sikhs ont pu, non sans controverse, devenir membre de la Gendarmerie royale du Canada tout en conservant leur turban.

Mais des tueries survenues dans des écoles aux États-Unis ont imposé aux établissements d'enseignement une vigilance particulière. Au Québec comme ailleurs au pays, la lutte contre la violence a pris une grande importance politique, bien que les statistiques révèlent une baisse des crimes contre la personne. En réalité, on redoute l'éruption soudaine d'attaques «irrationnelles».

Jusqu'à preuve du contraire, l'élève de LaSalle n'était pas perturbé et ne présentait pas de risque pour ses camarades ou pour le personnel. Au reste, point n'est besoin de porter une arme sur soi pour s'en prendre à ses proches. Notre société ne manque pas d'instruments de toutes sortes, armes à feu et armes blanches, qu'on peut amener n'importe quand à l'école. Le danger réside d'abord dans l'instabilité d'une personne. Et dans l'incapacité du milieu qu'elle fréquente d'en comprendre à temps la gravité.

Les enfants s'échauffent vite, il est vrai, et la présence d'instruments dangereux peut causer un drame. Mais va-t-on mettre sous clé tous les couteaux de nos cuisines par crainte d'un éventuel dérapage?

À l'école, il est certainement prudent de ne pas permettre le port d'armes quelles qu'elles soient. Mais cet interdit doit-il être absolu? En l'absence d'un danger réel, faut-il aller jusqu'à empêcher un Sikh de porter sa dague rituelle?

Tous les Sikhs ne portent pas la dague ou ne la portent pas partout. Plusieurs familles de cette foi avaient accepté que leurs enfants s'en tiennent à un pendentif symbolique, a indiqué la directrice de l'école dans une entrevue à *La Presse*. Comme dans d'autres confessions, tous ne pratiquent pas de la même manière ni ne donnent un caractère obligatoire à chaque élément du rituel. Mais que faire si la famille d'un écolier tient le port du kirpan pour obligatoire?

S'il fallait appliquer l'interdit de façon absolue, les Sikhs seraient contraints ou de renoncer à cette prescription religieuse ou de se tenir à l'écart des places publiques, des lieux de travail et des institutions en général. Car un couteau n'est pas moins dangereux qu'à l'école. Autant dire que ces citoyens seraient voués au ghetto ou à l'exode. Le pays est vaste, mais nul ne veut être réduit à s'établir dans la toundra.

La règle et l'exception

Ce conflit de valeurs n'est pas le premier à survenir. En cas de différences entre les pratiques d'une personne et les règles de son milieu ambiant, les tribunaux ont adopté le principe de «l'accommodement raisonnable». Bien qu'au Québec les autorités scolaires confient à l'école le soin de juger des mesures à prendre en matière de sécurité, on peut difficilement, en cas de divergence, laisser l'établissement trancher une question comme celle qui se pose à LaSalle.

D'une école à l'autre, d'une région à une autre, la règle ne serait pas la même. Bien sûr, en plusieurs domaines, l'uniformité n'est ni nécessaire ni souhaitable, même en matière disciplinaire. Mais s'agissant de convictions religieuses et de droits fondamentaux, il serait pour le moins incongru d'avoir un Québec à la carte.

On souhaiterait normalement que l'école, lieu privilégié de l'apprentissage des différences, trouve les formules qui permettent de satisfaire les uns sans heurter les autres. Mais c'est présumer que des parents et des enseignants, souvent formés à



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tous les Sikhs ne portent pas la dague ou ne la portent pas partout. Comme dans d'autres confessions, tous ne pratiquent pas de la même manière ni ne donnent un caractère obligatoire à chaque élément du rituel.

une autre époque, seront capables d'inventer la pédagogie multiculturelle de l'avenir. La présente affaire dénote un certain désarroi au plan local et, au ministère, un manque de leadership.

Or, quel climat prévaudra à l'école si un enfant risque le renvoi à la maison sans avoir commis de faute? Ou si une fouille de sécurité l'attend à cause de son identité religieuse? «Le port du kirpan est un droit», estime un représentant du temple sikh de LaSalle. «Nous

devons pouvoir l'exercer. Si on persiste à nous dire non, nous allons nous battre en cour pour que notre droit soit respecté.» En matière de droit, les tribunaux sont l'arbitre ultime. Mais faut-il se payer le luxe d'un conflit pour résoudre une telle difficulté?

Si l'école non confessionnelle, censée être un modèle d'avenir, doit écarter ces différences pour satisfaire à son obligation d'accueillir toutes les communautés, elle risque, sous les apparences de la neutralité, de prolonger de vieilles intolérances. Au surplus, comment les autres élèves accepteront-ils les Sikhs si leur école n'est pas capable elle-même de le faire à moins d'une sorte d'amputation culturelle?

La commission scolaire n'avait pas jugé mauvaise la solution d'un kirpan enveloppé d'une gaine sécuritaire. Y aurait-t-on sous-estimé le problème? Ou l'école ne s'est-elle pas enfermée dans un refus hâtif? En cas d'impasse, les parents de l'écolier se proposent de recourir à la Cour supérieure. En Ontario, des affaires analogues ont déjà été tranchées en faveur tantôt de l'école, tantôt de requérants sikhs. Voilà une cause qui pourrait sans aucun doute se rendre jusqu'en Cour suprême. Si ce tribunal retenait plutôt l'option d'une école séparée, aurait-on trouvé la meilleure solution? Probablement pas.

Étrange paradoxe, la philosophie sikh a été développée en Inde pour trouver une voie entre la religion musulmane et la tradition hindoue. Des persécutions l'ont incitée à inventer un rituel guerrier comme le port du kirpan. Mais son universalisme, son ouverture à la science en font une confession qui devrait aisément trouver une place dans une société officiellement diversifiée comme celle qui croît présentement au pays.

Des intellectuels sikhs regrettent que cette religion se soit quelque peu refermée sur elle-même ou ait valorisé des rites qui l'ont éloignée, à leur avis, de la pensée de Guru Nanak, le fondateur. Voilà quelques années, en Inde et jusqu'au Canada, un militantisme radical s'y est développé, qui a subi et infligé des tragédies propres à donner de cette foi une image de violence. Pareils épisodes douloureux ne devraient cependant pas empêcher la société d'ici de s'ouvrir aux Sikhs ni cette communauté de participer à la construction d'un pays harmonieux.

redaction@ledevoir.com

Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

LA PALESTINE VUE PAR JEAN-FRANÇOIS LÉPINE
Mardi 26 février de 18h à 20h
UQAM, Pavillon DeSève,
320, rue Sainte-Catherine Est,
local DS-R525
CRD: 987-6781 ou www.dandurand.uqam.ca

Jean-François Lépine, animateur de l'émission *Zone Libre*, commentera son expérience en Palestine. La discussion sera animée par Sami Aoun, directeur de recherche à la Chaire Raoul-Dandurand.

POLYGAMIE, POLYANDRIE ET FÉMINISME

Mardi 26 février de 18h à 20h
Pavillon Samuel-Bronfman,
1590, avenue Docteur-Penfield
Françoise Naudillon:
(514) 848-7511 ou Amy Vincent:
(514) 848-2373.

Dans le cadre de Féminisme et francophonie, la projection du film *Jules et Jim*, de François Truffaut, sera suivie d'une table

ronde animée par l'écrivain Bolya Baeng (*Cannibale, La Polyandrie*), Joseph Lévy, Christiane Ndiaye et Armande Raphaël. Entrée libre.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE SUR LE DOSSIER NOIR DU CRÉDIT

Mardi 26 février à 19h
4540, rue de Verdun
(métro Verdun)
Sophie Poudrier: (514) 362-1771
ou www.consommateurqc.ca

L'ACEF du Sud-Ouest de Montréal constate une méconnaissance inquiétante de l'utilisation des différentes formes de crédit et déplore le manque d'intérêt des gouvernements et des institutions émettrices de crédit à créer et à appliquer des conditions d'accessibilité respectant la capacité de paiement des consommateurs. Vous avez envie de réfléchir sur les conséquences de la surutilisation du crédit? Alors, joignez-vous à eux. Ils veulent connaître votre opinion.

BILAN ET PERSPECTIVES DU MOUVEMENT DES COMMUNAUTÉS DE BASE AU BRÉSIL ET AU QUÉBEC

Mardi 26 février de 19h à 21h
Salle du Relais Mont-Royal,
500 A, avenue Mont Royal
(métro Mont-Royal)
Entraide missionnaire:
(514) 270-6089

José Marins et Teolide Trevisan brossent un portrait de la situation des CEB au Brésil et ici.

LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ET LE CYBERCOMMERCE, LEURS IMPACTS ET DÉFIS

Mercredi 27 février de 8h30 à 12h
Hôtel Inter-Continental, salon St-Jacques
CCMM: (514) 871-4000, poste 4001 ou
<http://www.cmm.qc.ca/activites-www.cmm.qc.ca/activites>

Parlons affaires avec les représentants de Silanis Technologies (Lauréate au Gala du commerce électronique 2001, catégorie Sécurité) et de Commerce SureFire (Branham Awards 2001, catégorie Turnaround company of the year), Robert Al-Jaar et Daniel Kornitzer.

LA SUISSE ET L'UNION EUROPÉENNE: DES RELATIONS PARTICULIÈRES

Mercredi 27 février à 10 h
Local B-105a

Collège Édouard-Montpetit, 945, chemin de Chambly, Longueuil.
Lise Caron: (450) 679-2631, poste 214

Bernard Pillonele, Consul général de Suisse, parlera des principaux axes de la politique étrangère de la Suisse sur la scène internationale et s'attardera plus particulièrement aux relations entre la Suisse et l'UE. C'est gratuit.

FACTEURS INFLUENÇANT LA DURÉE DES CONGÉS DE MATERNITÉ

Mercredi 27 février de 12h à 13h
Université de Sherbrooke, Faculté des lettres et sciences humaines, A4-246 (Salon bleu), 2500, boul. de l'Université
CEREF: (819) 821-7233

Marie-France Paquet explique l'application d'un modèle économique de durée sur des données du SLID (Survey of Labor and Income Dynamics) pour étudier les facteurs qui influencent la durée des congés de maternité.

SPLENDEURS ÉGYPTIENNES DU MUSÉE DU CAIRE

Mercredi 27 février à 20 h
Auditorium Saint-Albert-le-Grand, 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Métro Université-de-Montréal)
ACTXR: (514) 332-4126

Une fascinante collection dont les chefs-d'œuvre vous seront présentés par Michel Brunette, en les situant dans les sites archéologiques qui les ont abrités.

Isabelle Quentin
iquentin@sim.qc.ca

PUL-IQRC

Stratégies missionnaires des jésuites français en Nouvelle-France et en Chine au XVII^e siècle

Stratégies missionnaires des jésuites français en Nouvelle-France et en Chine au XVII^e siècle

SHENWEN LI

Collection Intercultures

ISBN 2-7637-7792-9
275 pages • 27 \$

Chez les Amérindiens, considérés comme des « Sauvages », les jésuites cherchèrent à « remodeler » et à christianiser à partir de leurs propres normes culturelles [...]. Face aux Chinois, vus comme une nation « civilisée », les missionnaires furent obligés de commencer l'évangélisation par leur propre sinisation afin de concilier le système chrétien avec les traditions confucianistes.

Pour de plus amples informations
Les Éditions PUL-IQRC
Tél. (418) 656-7381 • Téléc. (418) 656-3305
Dominique Gingras pul.ulaval.ca
www.ulaval.ca/pul

FATIMA ET SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

du 17 mai au 2 juin 2002

Après Israël et la Turquie, je vous invite à venir découvrir les trésors religieux et culturels du Portugal.

VOYAGE EXCLUSIF

Renseignements auprès de :
Marie-Paule Fraser
au (514) 274-5056



COMPAGNATEUR CLAUDE JULIEN, F.C.I.



NOUVEAUTÉS RELIGIEUSES

<p>PAROISSES ET MINISTÈRE MÉTAMORPHOSES DU PASSAGE PAROISSIAL ET AVENIR DE LA MISSION Gilles Routhier et Alphonse Borras (dir.) 408 pages • 24 \$</p> <p>La paroisse entre dans une nouvelle étape de sa vie. Cet ouvrage tente de comprendre et d'envisager le devenir de la paroisse en Occident.</p>	<p>L'UNIVERS ESTHÉTIQUE DE LA THÉOLOGIE Marcel Viau 312 pages • 24,95 \$</p> <p>À la fois ouvrage de sciences religieuses et œuvre littéraire, ce livre propose de clarifier la question, simple mais troublante, du rapport de l'objet esthétique à la matérialité.</p>	<p>MOUVEMENTS DU CROIRE Jacques Julien et François Nault 200 pages • 21 \$</p> <p>L'acte de croire comme itinérance, marche, recherche, pèlerinage. Une belle illustration de la quête spirituelle contemporaine.</p>	<p>LES CULTURES À LA RESCOUSSE DE LA FOI Jean Bacon 232 pages • 24,95 \$</p> <p>Réflexion sur le rapport entre foi et cultures, sur la propagation aujourd'hui d'une nouvelle évangélisation naissant de leur rencontre.</p>	<p>LECTURE PSYCHANALYTIQUE DE LA BIBLE Anselm Grün 144 pages • 19,95 \$</p> <p>La lecture psychanalytique de la Bible est d'un grand secours dans la compréhension du langage symbolique des Écritures.</p>	<p>SURFER DANS LA BIBLE DICTIONNAIRE BIBLIQUE ILLUSTRÉ En collaboration 192 pages • 31,95 \$</p> <p>Un guide pour voyager dans la Bible. Un magnifique livre-cadeau qui offre de nombreuses informations, tout en suscitant la curiosité des lecteurs et lectrices de tous les âges.</p>	<p>JÉSUS UNE HISTOIRE D'AMOUR Claire Dumont et Suzanne Lacoursière 32 pages couleurs • 7,95 \$</p> <p>Outil idéal pour soutenir l'éveil spirituel des jeunes enfants. Une source d'inspiration pour nommer et raviver les valeurs fondamentales.</p>	<p>CHEMINS DE LA CROIX Jean-Yves Garneau 72 pages • 4,95 \$</p> <p>Deux chemins de croix dont l'un s'inspire du récit de la passion selon l'évangile de Matthieu, alors que l'autre suit le parcours traditionnel.</p>
--	---	--	---	--	---	---	---

En vente chez votre libraire

MÉDIASPAUL

LE DEVOIR

CONVERGENCE

TECHNOLOGIE

Pollupostage dans la mire

Vous en avez assez de ces messages non sollicités? Voici quelques moyens de vous en prémunir

Il n'est pas dans les habitudes du pas très humble de faire une montée de lait en ce début de semaine. Pourtant, vous me permettez de m'emporter un tantinet, surtout qu'il s'agit de quelque chose qui, tout comme moi, vous horripile sûrement, c'est-à-dire le pollupostage (*spam* en anglais).

Michel Dumais

J'aime bien la petite note que l'Office de la langue française inclut à la suite de sa définition du mot pollupostage: «*Ces messages, non pertinents, peuvent annoncer la fin du monde, promettre la richesse (chaîne de lettres) ou faire la publicité d'un nouveau produit. Certaines entreprises profitent abusivement d'Internet pour joindre des clients potentiels. Cette diffusion sauvage d'un même message est contraire à la netteté.*» Sauvage, abusif, voilà des termes qui s'appliquent bien aux polluposteurs.

Il faut dire que depuis qu'Internet est entrée dans sa phase commerciale, le pollupostage a pris de plus en plus d'ampleur pour devenir aujourd'hui un fléau pratiquement impossible à endiguer. En plus d'inonder nos boîtes aux lettres électroniques, le pollupostage gaspille de manière éhontée la bande passante mise à notre disposition. Et de plus, qui a vraiment besoin de faire allonger son kirikiki de cinq pouces, d'avoir huit diplômés universitaires en poésie yiddish de l'université D'Uppsala, de gagner 15 000 dollars par semaine en ne faisant rien et d'engager une vidéoconférence avec une superbe blonde suédoise de six pieds pour échanger sur la philosophie du sport et Jean Pagé? Qui, à part Dion, je vous le demande.

Les principales sources de courriels qui permettent à ces pollueurs d'un autre monde de s'approvisionner en adresses fraîches sont les groupes de discussions (*newsgroups*) et les sites Internet. Leur motus operandi est très simple: dotés d'une petite application toute simple, ces pol-

lueurs ratisent le Web pour en «aspérer» les adresses de courriel et ensuite les stocker dans une base de données. Bref, si vous vous demandez, «*mais où, bon sang, ont-ils pu avoir mon adresse de courriel?*», maintenant vous le savez. Quand ce n'est pas des éditeurs de site Web véreux qui revendent les noms et adresses de courriel d'internautes qui sont abonnés à leur site, par l'entremise d'une liste d'envoi par exemple.

Une façon toute simple et reconvenue pour emmerder à fond ces aspirateurs est de faire précéder votre adresse de courriel par *no_spam* (exemple: *no_spam_mdumais@ledevoir.com*) sur votre site Web ou dans votre logiciel client vous permettant de vous brancher aux groupes de discussions. Cette convention tout simple vous permet de savoir que le webmestre du site ne veut voir son adresse publiée dans une base de données de spammeurs. Il ne vous reste plus qu'à enlever le «*no_spam*» dans votre client courriel et le tour est joué. Quand à l'Electrolux ratisseur d'adresses; basta!

Malheureusement, cela ne règle pas notre problème de pollution du courriel. Réjouissez-vous, amis lecteurs, de nombreux logiciels, tous en anglais, j'en suis désolé croyez-moi, peuvent vous débarrasser à tout jamais de cette forme de pollution tandis que d'autres vous permettent de remonter à la source même du conard, de savoir qui est son fournisseur de services et de vous plaindre directement à celui-ci.

Parmi les progiciels que je préfère, Kill the spams (KTS) (<http://www.zipstore.com>) est sûrement un des plus efficaces. Car au lieu de se fier à une base de données de polluposteurs

constamment mise à jour, KTS utilise un algorithme qui interprète les courriels reçus et sépare le bon grain de l'ivraie. Mais vous pouvez tout autant vous fier à d'autres logiciels plus conventionnels. Une petite recherche avec le mot SPAM sur les sites de partagiciels vous aidera à trouver le logiciel qui vous convient. Ne connaissant pas tous les autres progiciels anti-pollupostage sur ces sites, il me fait grand plaisir d'inviter les lecteurs qui les utilisent à venir nous livrer leurs commentaires sur le site du Devoir.

Et maintenant, pour répliquer, je vous conseille SPAM Punisher (<http://www.tucows.com/preview/231837.html>), un outil pratique qui permet de retrouver l'adresse du pollueur et de son fournisseur, une information pratique pour se plaindre à qui de droit. Normalement, les fournisseurs de services détestent à s'en confesser les pollueurs et très souvent, les expulsent *manu militari*. Un site Internet à mémoriser, si vous ne désirez pas installer de logiciels est SpamCop (www.spamcop.net) qui joue le même rôle que SPAM Punisher.

De plus, SPAM Punisher et SpamCop peuvent être aussi très pratiques lorsque vous recevez un courriel anonyme d'un correspondant agressif. Grâce à ces progiciels/sites, vous pouvez obtenir l'adresse IP originale du cuistre ainsi que son fournisseur de services. Encore une fois, une petite plainte audit fournisseur peut rapidement et définitivement faire cesser l'envoi des ces missives haineuses.

Bien que, tout comme vous, je déplore le pollupostage, à moins que les lois ne changent pour en interdire l'utilisation, il n'y a pas grand-chose à faire, sauf prévenir, se protéger, et à l'occasion, porter quelques plaintes. Histoire d'en enquiquiner quelques-uns.

Pour en savoir plus sur le SPAM, un site incontournable: Collectif Anti-SPAM (<http://cas-pam.org/>)

MÉDIAS

Le sport, c'est meilleur en groupe...

NBC est content, les commanditaires sont contents, Radio-Canada et RDS semblent contents. Bref tout le monde en a pour son argent. Les Jeux olympiques de Salt Lake City semblent avoir rempli leur objectif médiatique, avec des cotes d'écoute en hausse.

Selon des données diffusées hier, la part de marché de NBC aux États-Unis pour les Jeux olympiques était en moyenne de 18,3 % pendant les dix premiers jours, 10 % de plus que les Jeux d'hiver de Nagano en 1998, et supérieure aux 17,9 % qui avait été promis aux annonceurs.

Les chiffres définitifs pour Radio-Canada et RDS restent à venir mais il y a quelques jours Radio-Canada déclarait que du 9 au 17 février l'auditoire des Jeux sur ses ondes avait été supérieur de 62 % à celui de Nagano. Des données Nielsen établissent à environ 546 000 l'auditoire moyen des Jeux à Radio-Canada pendant cette période. D'autres chiffres fournis par BBM font plutôt état d'un auditoire moyen de 653 000 téléspectateurs le soir dans la semaine du 11 au 17.

La conjoncture semble parfaite: des événements organisés en temps réel pour les télévisions nord-américaines, une controverse internationale (Salé/Pelletier) qui a fait vendre de la copie et de l'écoute, du suspense (les errements des juges, la menace de boycott russe). Comme l'écrivait hier le site Internet SportsBusinessNews, il est difficile de croire qu'il y a à peine un an les experts prédisaient des baisses de dépenses publicitaires de 10 à 15 % pendant ces Jeux, à cause de la controverse sur la corruption, et ce, avant même les attentats du 11 septembre qui avaient aggravé ces prédictions.

Surprise: non seulement la commande a augmenté (selon les chiffres fournis par ce site Internet), mais la plupart des annonceurs en ont profité pour intensifier leurs campagnes de publicité aux accents patriotiques. Des analystes font même valoir que les attaques du 11 septembre ont finalement eu comme effet de susciter un regain d'intérêt pour les Jeux, les Américains y voyant une autre occasion d'afficher leur indéfectible patriotisme.

Et chez nous? Les Jeux ont sûrement contribué à renforcer la collaboration SRC/RDS, qui ont diffusé ensemble 300 heures de programmation olympique.

On se souvient que Radio-Canada et RDS (Réseau des Sports) ainsi que CBC et TSN ont négocié les droits de diffusion de cinq jeux de 2000 à 2008. Salt Lake City est le deuxième après Sydney. Il en reste trois, Athènes en 2004, Turin en 2006 et Pékin en 2008. «*Nous avons une excellente relation avec Radio-Canada, une relation très ouverte*» de dire François Messier, vice-président programmation chez RDS. On le comprend d'être aussi ouvert: Radio-Canada et RDS se partageront également la diffusion ce printemps de la soixantaine de matchs de la Cou-



Paul Cauchon

pe du monde de soccer, autre méga-événement. Et en janvier RDS annonçait avoir signé une entente avec Radio-Canada pour la prochaine saison de Formule 1. RDS continuera à être le diffuseur principal des 17 courses de la F1 (il est également le principal représentant commercial pour la publicité), mais Radio-Canada sera codiffuseur, diffusant en premier cinq des 17 courses et diffusant les autres en reprise.

L'entente a fait grincer des dents au nouveau pdg de TVA Reynald Brière qui laisse entendre que Radio-Canada utilise les fonds publics pour faire une concurrence déloyale au privé.

A Radio-Canada on proteste de sa bonne foi, faisant valoir que l'entente sur la F1 ne coûte que 250 000 \$, la SRC faisant plutôt office de soutien.

Il reste qu'au moment où s'amorce la renégociation de la diffusion des matchs de hockey (l'actuelle entente avec la LNH vient à échéance ce printemps), on peut se demander si RDS ne devient pas une sorte de chaîne spécialisée en sport pour la SRC.

François Messier ne se sent en compétition avec aucune grande chaîne et il témoigne de ses bonnes relations avec tout le monde. «*Nous faisons l'Omniium du Canada avec TVA, nous faisons l'émission Hors Jeu avec TQS*», dit-il.

En fait, ajoute-t-il, les grandes propriétés sportives veulent constamment élargir leur auditoire. «*Les grands stades appartiennent aux équipes nous pouvons limiter les dépenses*» constate-t-il.

Il s'agit donc d'un double mouvement: des partenariats en plus grand nombre à la fois pour partager les dépenses et à la fois pour élargir l'auditoire des événements sportifs. Tout le monde y trouve son compte. Et visiblement Radio-Canada peut habilement contrer les critiques de ceux qui trouvent qu'elle fait trop de sport en faisant valoir que la chaîne publique, justement, fait de moins en moins de sport toute seule!

pcauchon@ledevoir.com

Salam Iran

une lettre persane

produit par Inform Action

Télé-Québec
ce soir 21h00

«*Quand le voile des apparences se déchire...*»

un film de Jean-Daniel Lafond

«*tout peut arriver!*»

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	La Vie la vie	Mon meilleur ennemi		Chartrand et Simonne (6/6)		Le Téléjournal/Le Point		Sport	Zone libre / La Fiancée de la vie (23.25)	
TVA	Le TVA 18 heures	Ultimatum	Métropolis	Dans ma caméra	Un an plus tard / Le bébé sauvé du froid		Mario Jean (1/2)		Le TVA	Le grand blond... / François Morency	Sports / Lot. (23.52)	Pub (23.58)	
TQ	Macaroni tout garni	Ramdam	Tous contre un	Les Choix de Sophie	1045, des Titres	Cent	L'Oeil ouvert / Salam Iran, une lettre persane			Tous contre un	Les Francs-tireurs / Raël; les banques		
TQS	Le Journal (17.00)	Flash / J. Payette	Fun noir / A. Brocoli	...voir pour le croire	CINÉMA / LES NOURRISSONS DE LA MISÈRE (4) avec Susan Clark, Michael Riley				Le Grand Journal	110%	La Maison des plaisirs	Sexe et Confidences	
RDI	RDI Junior	...Actions	Jrnl RDI	...à l'écoute	Pillage d'une nation		Le Téléjournal/Le Point	...à l'écoute	Le Canada aujourd'hui	olympique	Téléjournal		
TV5	Chiffres...	gourmet	Jrnl FR2	Des racines et des ailes / Adoption au Salvador	Au nom de la loi				Bibliotheca	Jrnl (23.03)	d.	P.J. police	
D	Contact Animal		Mystère des océans		Seigneurs de la mafia		Biographies / B. Hill		La Femme bionique		CINÉMA / LES ÉVADÉS... (4)		
VIE	L'argent...	Copines...	...la vie	Médecine...	Maigrir	Copains	C'est mon choix	...cigogne	Copines...	Femmes	Jeux...		
MP	Infoplus		d.	M. Net	M+ 15 ans	Hip Hop	VJ Pierre Landry		Megahit	1-2-3 Punk	Top Sexy	VJ Coossa	
MX	MM. Collection (14.00)		Max Musique		Musico. / Petula Clark		Génération 70 / 1978		Max Lounge	Musico. / Petula Clark	Max...		
VRAK.TV	...galaxie	Radio Enfer	...jumelles	Jumelles...	Gilmore Girls		...galaxie	Vice Versa					
TTF	La Classe...	Redwall	Max Steel	...Mimi?	Angela...	...Bébés	Simpson Henri pis...		La Clique	Quads!	Simpson Henri pis...	Ren et...	
RDS	Sports 30	Sports 30	Droit au...	...semaine	Boxe / Les Québécois au sommet				Sports 30	Droit au...	...des sapeurs-pompiers	Miss...	
HISTORIA	Histoires de trains		L'Histoire à la une		...alcool / Transport		Tournants... 1915		Cinéma / LA FLÈCHE BRISÉE (3) avec James Stewart		L'Histoire...		
ARTV	Mino Cinelu		L'Écume des villes / Paris		Jorane		Metropolis		Cinéma / AFTER LIFE (4) avec Arata		...Lartigue		
SÉRIES +	Direction: Sud		Médocopter		Le Clown		Collection Romance			Sexe à New York		La Loi...	
CANAL Z	Frontières... l'inexpliqué		...nerdz	TSX	Invasion Planète Terre		Histoires extraordinaires		Alerte Météo		Highlander	Histoires...	
C. SAVOIR	Projet d'entreprise		...souris	Psychologie de...	...à la gérontologie		Montréal en évolution		Branche-toi, qc.ca		...voyage	...Culture	
ÉVASION	Voyage... Motoneige		...Vacances	Carte postale de Floride	Aqua...		SOS Vacances		...les voiles	Montagnes	Pignon...	...en France	
TFO	Passions...	Voit	Panorama		Vie sans frontières		Cinéma / JUSTE AVANT LA NUIT (2)			Panorama	Voit		
CBC	CBC News: Canada Now		This Hour	It's a Living	Tom Stone avec Chris William		Martin et Janet Kidder		The National		Fortier		
CTV (Mont.)	News		Access H.	Drew Carey	...to be a Millionaire?		Aly McBeal		Third Watch		CTV News	Open (0.05)	
GBL	... (17.30)	...National	Bob &...	E.T.	Boston Public		Raymond Becker		NYPD Blue		Body...	Sports E.T. (0.07)	
TV0	School Bus	Big Band	Forbidden Places		Studio 2		Cinéma / THE BRITISH...		Journey to Justice		Imprint	Studio 2	
ABC	News	ABC News	King... Hill	Frasier	...to be a Millionaire?		Cinéma / PRACTICAL MAGIC (5) avec S. Bullock		News	... (23.35)	Politi. (0.06)		
CBS	News		CBS News	E.T.	King of... Yes, Dear		Raymond Becker		Family Law		Late Show (23.35)		
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Fear Factor		Third Watch		Crossing Jordan		The Tonight Show (23.35)		
FOX	3rd Rock...	Drew Carey	Seinfeld		Boston Public		Aly McBeal		Angel!		Star Trek: Voyager	Elirmidate	
PBS (33)	Newshour		Business...	Profile	Antiques Roadshow / New York, N.Y.		Masterpiece Theatre / Lucky Jim		...Math & Science		Math...		
PBS (97)	BBC News	Business...	Newshour						BBC News	Charlie Rose			
CTV (Com.)	News		Wheel of...	Jeopardy	...to be a Millionaire?		Aly McBeal		Third Watch		CTV News	News	Open (0.05)
A&E	Night Court	NewsRadio	Law & Order		Biography / Billie Holiday		IR: Parole Board		IR: FEMA		Law & Order	Biography	
BRAVO	Guy Nadon Jazz Band		Videos	Tango in a	Cold City	Showgirls	Lord of the Dance				NYPD Blue		
DISCOVERY	Crocodile Hunter		@discovery.ca		Wild Discovery		...the Wild	...Rivers	Frontiers. Construction		@discovery.ca	Crocodile...	
HISTORY	It Seems... Secret...		Tour of Duty		Turning Points		Thomson of Arnhem...		Disasters of the Century		The Untouchables	Thomson	
NEWSWORLD	BBC News	Bus. News	CBC News	Health...	counterSpin		The National		The Passionate Eye		counterSpin	National	
SHOWCASE	F/X		North of Sixty		Queen of Swords		Paradise Falls		Queer as Folk		Cinéma / AMOR DE HOMBRE		
LEARNING	Crash Science		Medical Detectives		Junkyard		Labor & Delivery		Surgery for the Unborn		Junkyard	Labor...	
LIFE	Pet Project	Dogs, Jobs	Fashion...	Matchm.	Extra	The Lofters	Love is...	Skin Deep	...Miracles	Birth...	Extra	...Homes	Real World
TSN	Off. Record	Sportscent.	...Hockey	Boxing / Paulie Ayala - Bones Adams			WWF Raw				Scott Tournament of Hearts		
YTV	Yu-gi-oh	Monster...	Sailor...	Xcalibur	Dragon Ball Z		Freaky...	...Witch	Addam's...	Breaker...	Student...	Treasure	Served?
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

LA VIE LA VIE

Il ne reste plus beaucoup d'épisodes de ce téléroman. C'est l'occasion de signaler que les Olympiques sont terminés et qu'on revient aux émissions régulières.

Radio-Canada, 19h30

CENT TITRES

Marina Vlady est une comédienne vedette mais elle est aussi écrivain. C'est à ce dernier titre qu'elle est invitée à cette émission.

Télé-Québec, 20h30

MARIO JEAN

Pour amateurs de *shows* d'humour ce spectacle a été enregistré en octobre 2000.

TVA, 21h

L'ŒIL OUVERT

Salam Iran, une lettre persane est un documentaire de Jean-Daniel Lafond sur l'Iran d'aujourd'hui et sur sa jeunesse.

Télé-Québec, 21h

LE GRAND BLOND AVEC UN SHOW SORNOIS

Entre autres invités, Fabienne Larouche.

TVA, 22h30

LE DEVOIR

CULTURE

CONCERTS
CLASSIQUESLa « Tragique »
d'un homme
heureux

FESTIVAL MONTRÉAL EN LUMIÈRE
Gustav Mahler: VI^e Symphonie, en la mineur.
Orchestre symphonique du Conservatoire
de musique du Québec à Montréal, Orchestre
symphonique de l'Université de Toronto,
dir., Raffi Armenian. Eglise Saint-Jean-Baptiste,
le 22 février 2002.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

L'initiative est aussi belle que périlleuse; unir deux orchestres de jeunes en une seule œuvre est à la fois plus que louable, surtout dans un répertoire que cette génération adore par son foisonnement émotif. Le péril vient de ce que la VI^e de Mahler est *techniquement* très difficile.

Ce dernier point excuse la fatigue des cors, si sollicités, en fin de parcours, les quelques bavures à la percussion, et explique certains tempos pris par le chef. En contrepartie, la prestation de vendredi soir force l'admiration face aux cordes, violons en tête, et aux bois et cuivres. Cette combinaison de phalange démontre l'extrême qualité de la relève.

Mieux encore, comme c'est souvent le cas dans ce genre d'événement, l'enthousiasme est hautement communicatif. Pas de routine tant le défi est élevé — les musiciens en herbe le savent les premiers. Reste alors à entendre ce que le chef peut accomplir avec ces forces.

Raffi Armenian, pour qui le connaît un peu, est un de ces êtres bénis des dieux, un homme heureux. On ne se surprend guère alors d'entendre une « Tragique » pleine de lumière et de lyrisme. Cela commence bien martialement. Le premier thème débordant d'énergie, le choral de transition se fait rêveur et le « thème d'Alma » est plein de passion. Les jeunes répondent à cette vision au quart de tour. La trompette s'amuse de ses petits canons avec délicates et la densité polyphonique est notablement sentie, nette et foisonnante, ce qui, dans l'acoustique embrouillée de la nef relève du quasi-prodige.

Le Scherzo s'impose comme une des plus belles versions que j'aie entendues. Les trios surtout, où Armenian obtient un maximum de raffinement dans cette manière si spéciale de faire les rallentandos des anacrouses. Faire sentir qu'une phrase commence en ralentissant, que la préparation est non pas hésitante, mais viennoisement coquette de sa beauté avant de plonger dans le raffinement, cela tient d'une curieuse magie qui s'appelle sens du style. Public comme apprentis musiciens ont tous pris une magnifique leçon.

L'Andante vient, pris vraiment allant. Alors que tant de chefs jouent plus de la lenteur, Armenian, qui n'a pas devant lui des instrumentistes pouvant soutenir un tempo plus retenu, va donc de l'avant. La page s'illumine, devient chantante et champêtre, un tintinet nostalgique, mais surtout souriante, révélant une beauté trop souvent tue et une naïveté plus qu'attendrissante: attachante. Ainsi fait, Mahler reconforte.

Arrive l'incomparable finale. Certes, on aurait voulu plus d'acrimonie dans le drame. Les musiciens sont-ils un peu fatigués? Armenian s'attache donc à soutenir l'architecture, tenir la tension sans exagération. Un peu trop de pudeur là-dedans, mais, encore une fois, la précision du rendu sonore et l'articulation, le souffle donné aux phrases font que, si l'impact émotif n'est pas aussi puissant qu'on l'aimerait, la conscience du style et la noblesse font mentir Strauss qui disait cette symphonie « surinstrumentée ». Plus qu'une version pédagogique, Armenian et son orchestre conjoint, a réussi à vraiment faire de la musique. Cela efface le souvenir d'une autre version scolaire en ce même lieu, plus spectaculaire, mais plus brouillonne, et laisse emplir d'espoir pour une aventure qui doit se poursuivre après une telle réussite.

LE REQUIN BLANC SE MULTIPLIE

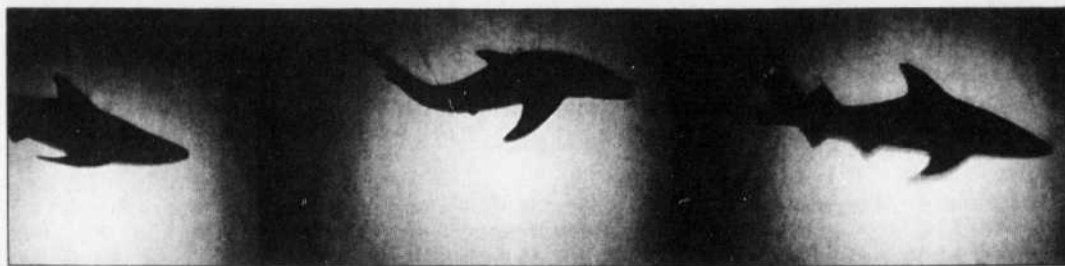
Composition sonore et visuelle pour petit ensemble, micros contact, ombres, objets, marionnettes et vidéo en direct; idée originale, images et marionnettes: Marcelle Hudon; musique: Karèya Audet, Bernard Falaise et Nicolas Gilbert. Théâtre la Chapelle, du 21 février au 24 février 2002.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Parfois, dans la frange, naît et croît l'illumination. Parler du spectacle *Le requin blanc se multiplie*, revient à discourir de cela sans verser dans le dithyrambe, l'apologie ou la désespérance de moyens. Dans l'ambiance du Théâtre la Chapelle se déroule un spectacle mix-média, un vrai cette fois, où l'intégration de chacun des éléments à l'autre est tellement raffinée et réussie qu'il est impossible de les analyser séparément.

Le propos est à la fois onirique et politique, inspiré du contexte milieu de siècle en région mandchoue, usant à la fois d'image du manichéisme stalinien et du totalitarisme maoïste. Parfois, la minceur s'avère désolante, sinon simpliste. Restent des images fortes, comme celle de la minuscule marionnette suspendue au-dessus d'une tasse de thé, qui devient lac où elle s'abreuve puis se lave; cela se passe devant nous, à échelle presque microscopique et se retrouve relayé sur l'écran (en sorte de papier bambou qui tapisse les habitations nipponnes et sur lequel un spot dessine une forme rappelant celle d'une lanterne chinoise). Arrive l'image du despote héritier de Lénine; une main empoigne la marionnette, le tyran trône sur l'onde imaginaire

Vasistas

Peu de moyens,
beaucoup de bien

SOURCE THÉÂTRE LA CHAPELLE

Dans l'ambiance du Théâtre la Chapelle se déroule un spectacle mix-média, un vrai cette fois.

et s'y enfonce lentement, sur «fond» musical idoine et discret.

Ou encore, sur des jeux improvisatoires des instruments (guidés par une esthétique contemporaine à rendre jaloux bien des «actualistes», en dépit de sa naïveté), en théâtre d'ombre, le corps de la manipulatrice se défait, change de perspective et de forme — un peu à la manière des toiles molles de Dali — et captive par la pure beauté de la combinaison son-image qui crée des tableaux choc (amateurs d'art visuel, vous serez ravis).

Des scènes comme celle-là, il s'en trouve à foison dans ces quatre-vingt-dix minutes. Comme la marionnette qui cherche sa tête, l'aveugle qui dessine la sienne et crève le papier, nous montrant son œil et voyant, enfin au-delà de la représentation, la vérité. Le «fond sonore» (expression utilisée faute de mieux car on n'est ni devant une composition, ni devant un accompagnement musical scénique) suit et enrichit. Et quand les instrumentistes ne jouent pas, ils tricotent comme les gens ordinaires des images, comme les Normes filent le temps qui passe, le rêve et la réalité, tissant une

frontière entre la virtualité et le concret.

On sort émerveillé de cette approche artistique si bien réussie. Tant de choses de ce genre généralement se cantonnent dans la poubelle de l'ordinaire; ici, on pénètre le domaine de l'extraordinaire, sans quitter celui de l'humilité — ce qui rend le spectacle encore plus formidable et riche, porteur et stimulant. On peut bien déplorer que les artistes manquent encore de projection (il leur faut impérativement maîtriser un certain métier d'acteur pour augmenter l'efficacité de la communication), que certains moments devraient être plus resserrés, qu'avec plus de moyens, certaines gaucheries timidement sympathiques prendraient une dimension plus imposante. Cela se nomme apprendre son métier sur le tas; en ce cas, la leçon est prise par le public.

Avec des choses minuscules — découpures, tréteau, papier — la vidéo en direct ainsi utilisée montre son énorme potentiel artistique et poétique. Les influences orientales digérées ouvrent des portes sur des allées qu'on espère que ce groupe explorera plus avant. Pourvu qu'on leur donne plus de moyens! C'est la bénédiction qu'on se souhaite!

Pompiers en alerte



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

UN INCENDIE aux origines suspectes a détruit une salle de cinéma Parisien, rue Sainte-Catherine à Montréal. Environ 200 personnes ont dû être évacuées, vers 23h samedi, lorsque les flammes ont dévoré une salle située au sous-sol de l'édifice. Personne n'a été blessé. Le service des incendies criminels du Service de police de la Ville de Montréal mène l'enquête, ce qui laisse supposer un incendie d'origine criminelle. Un bidon d'essence et des traces d'accélérateur auraient été retrouvés près du cinéma sur lequel pèsent des menaces de fermeture depuis un bon moment.

EN BREF

Décès de Chuck Jones

Los Angeles (AP, PC) — Bugs Bunny et Daffy Duck portent le deuil de leur créateur. L'animateur de dessins animés Chuck Jones, dont le trait donna vie au lapin malicieux et au canard grincheux, ainsi qu'à Elmer le chasseur et à Porky le cochon, sans oublier le couple explosif que formaient le Road Runner et le Coyote, s'est éteint vendredi à

l'âge de 89 ans. Ce maître américain de l'animation a succombé à une insuffisance cardiaque à son domicile de Newport Beach, au sud-est de Los Angeles, en Californie. Sa femme Marian était à son chevet lorsqu'il s'est éteint. Compère de Tex Avery, Chuck Jones aura travaillé à plus de 300 dessins animés au long d'une carrière de plus de 60 ans, qui lui valent de remporter trois oscars en tant que réalisateur et un oscar d'honneur pour l'ensemble de sa carrière en 1996.



RICHARD MARGISON ténor



André Turp

MÉLODIES ET AIRS D'OPÉRA

Piano : Michael McMahon

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Judi, 28 février 2002, 20h
60\$ • 53\$ • 39\$

INFO : (514) 397-0068

www.turp.com






Vvoizi l'hi...l'hizhtouaaare
de l'algoool au Québec.

Servi en 10 shots. LE LUNDI 20H. En rappel samedi 19h.

HiSToRiA

POUR CONNAÎTRE TOUTE L'HISTOIRE